

LE *Ménage*

Bulletin d'Informations Municipales
de Picherande

Janvier 2023
Annuel N° 43

Photos Franck Coudière





Édito

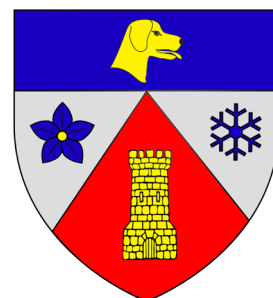
C'est dans un contexte global peu serein que l'équipe municipale a réalisé les différents projets auxquels elle s'était engagée pour 2022. L'adressage est maintenant validé, le garage communal est fonctionnel, l'aire de camping-car est également (quasiment) terminée. Concernant la micro-crèche, nous avons enfin obtenu toutes les autorisations nécessaires et le permis de construire pour les travaux sur l'ensemble du bâtiment. L'ouverture est envisagée en fin d'année 2023 ainsi que la disponibilité des deux appartements aux étages. Nous avons également réalisé d'important travaux de voirie malgré la baisse des subventions.

Une fois encore, l'engagement de nos associations a permis de proposer tout au long de l'année de nombreuses animations. L'occasion de remercier chaque volontaire qui œuvre au sein de chacune d'entre elle et qui contribue à la réussite de nos festivités. Je souhaite également souligner la création de deux nouvelles : « Les Hautes Terres » qui assurera la gestion associative de la micro-crèche et « l'Association des Parents d'Elèves ». A noter que ce sont deux associations inter-communales.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une très belle année 2023. Soyez assurés de notre dévouement pour le bon fonctionnement et le développement de notre commune.

Prenez soin de vous.

Votre Maire Frédéric ECHAVIDRE.

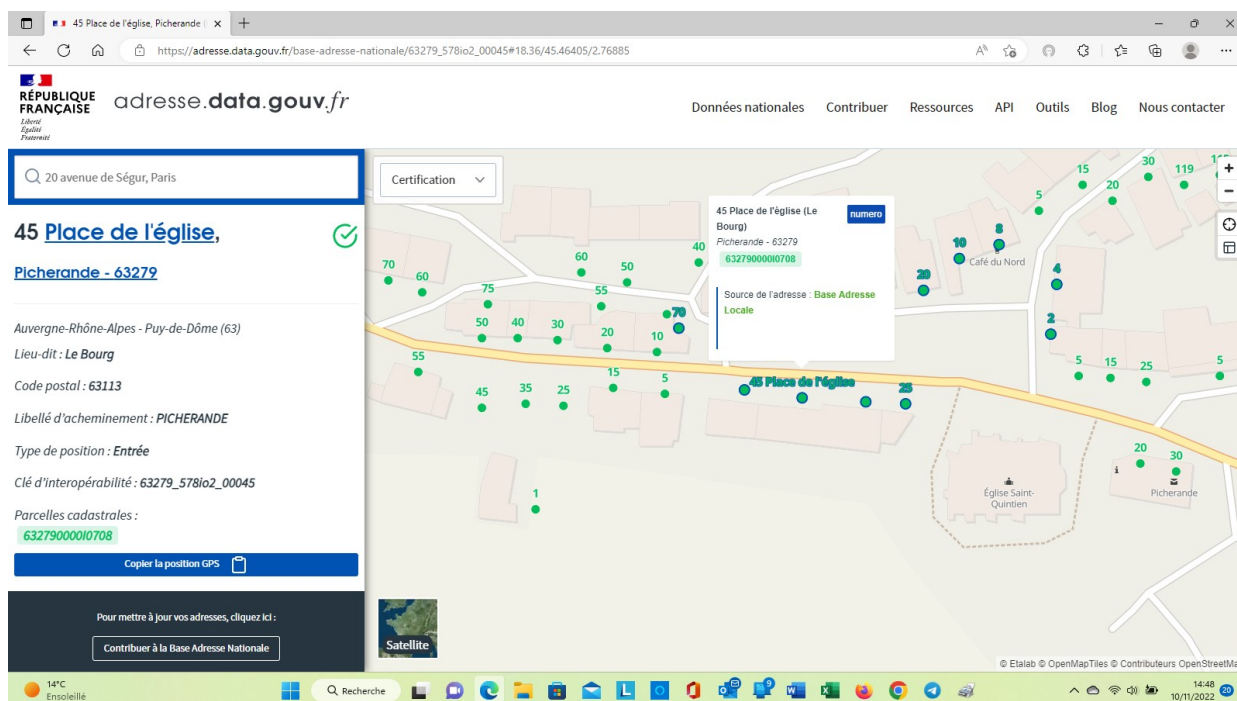


Base d'adresses locales

La base d'adresses de Picherande est finalisée !

Le 8 septembre 2022, le conseil municipal a validé les noms de voies et leur numérotation. Ce vote a mis fin à la phase d'élaboration du projet qui aura duré plus d'un an, avec la publication de trois versions successives, pour tenir compte des remarques faites par les habitants de la commune, notamment au cours des trois réunions publiques de l'été dernier.

Le 15 septembre 2022, la base a été publiée dans la base nationale. Depuis cette date, elle est donc consultable sur le site « adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale », ce qui permet à tous (particuliers, entreprises, organismes divers) de vérifier une adresse, de la localiser sur la carte et de copier les coordonnées GPS d'un numéro.



Pour les entreprises et organismes qui utilisent des logiciels qui intègrent des fichiers d'adresses téléchargés, les nouvelles adresses apparaîtront à la prochaine mise à jour. Il en sera de même pour les applications de guidage et localisation.

L'apparition des noms de voies sur les fonds de cartes du cadastre et de l'IGN prendra sans doute plus de temps, car toutes les communes de France procèdent à la publication de leur base d'adresses en même temps, et cela fait beaucoup de changements à traiter.

La matérialisation des noms de voies et des numéros sur le terrain ne se fera pas avant le milieu de l'année 2023, car les panneaux de voies et les plaques de numéros ne pouvaient pas être commandés avant la délibération du conseil municipal et les fabricants sont très sollicités par les communes. En ce qui concerne les numéros, le conseil municipal a décidé de fournir les plaques, même si la loi ne l'impose plus, pour assurer leur homogénéité. Mais les personnes qui souhaitent afficher un numéro sans attendre peuvent bien sûr procéder à un affichage provisoire.

Enfin, les personnes qui ont besoin de justifier que leur adresse a changé alors qu'elles n'ont pas déménagé peuvent demander une attestation à la mairie.

Plus d'informations sur « picherande.fr » rubrique « [vie municipale/base d'adresses locale](#) »

Le garage communal



Le nouveau garage communal situé sur la route de Rochon a été réceptionné cet automne. Cette construction propose une surface utile de 512 m² répartie comme suit :

- Un bureau et sanitaire de 24m²,
- Un atelier de réparation 40 m²,
- Un rangement sous mezzanine de 64m²,
- Deux mezzanines de stockage de 64m² chacune,
- Le reste, 256m² pour garer tous les véhicules.

L'aménagement du terrain donne également la possibilité de stocker de la marchandise (pierre cassée, sable, pouzzolane) et ranger du matériel. Je tiens à souligner le travail de qualité réalisé par les trois entreprises qui ont œuvré sur ce chantier : L'entreprise BERNARD de Picherande pour le terrassement et la maçonnerie, l'entreprise GATIGNOL de Saint Angel pour la charpente, la toiture et les ouvertures et l'entreprise DOMELEC du Mont Dore pour l'électricité.

Cette réalisation permet le regroupement sur un seul lieu de tous les services techniques.

L'aire de camping-car



L'attractivité touristique de notre commune a engendré l'installation « sauvage » de nombreux camping-car ces dernières années. Afin de les accueillir dans les meilleures conditions, la municipalité a décidé de créer une aire dédiée de 24 emplacements. Nous avons choisi le site de l'ancienne plateforme de stockage de gravas et végétaux proches du château d'eau de Picherande sur la route de la Blatte. En effet, outre l'embellissement de cette zone, cet emplacement permettra à nos futurs camping-caristes d'accéder facilement à tous les itinéraires de randonnée depuis la blatte et de profiter de la proximité du lac de Gayme. De plus, l'accès aux commerces du centre-bourg est facile et rapide depuis l'emplacement. Dans un souci de quiétude et d'embellissement du site, une végétalisation importante va être réalisée. Dans le cadre de la mission haie, le département finance à hauteur de 80 % les plants des arbustes. Les agents techniques communaux vont assurer leur mise en place ainsi que l'engazonnement à la belle saison. La promotion et la gestion seront assurées par la société « Camping-Car Park » qui conservera environ 1/3 des recettes et reversera les 2/3 à la commune. Le prévisionnel est basé sur une recette moyenne comprise entre 18 et 22 000 € par an.

La micro-crèche

Le projet avance. Certes pas au rythme que souhaiteraient l'équipe municipale et l'association, nouvellement créée, gestionnaire de la structure.

Le permis de construire a été déposé par l'Atelier PAPON Architecture en préfecture le 26 juin 2022.

Le dossier complet a été remis aux services compétents le 27 septembre 2022 pour un passage en commission sociale le 10 novembre 2022.

Malheureusement des ajustements techniques liés à des contraintes réglementaires délivrées tardivement par les services de la PMI (Protection Maternelle Infantile) ont été nécessaires.

Le bâtiment de la future micro-crèche se situe dans le périmètre de « l'église Saint-Quintien » classée monument historique.

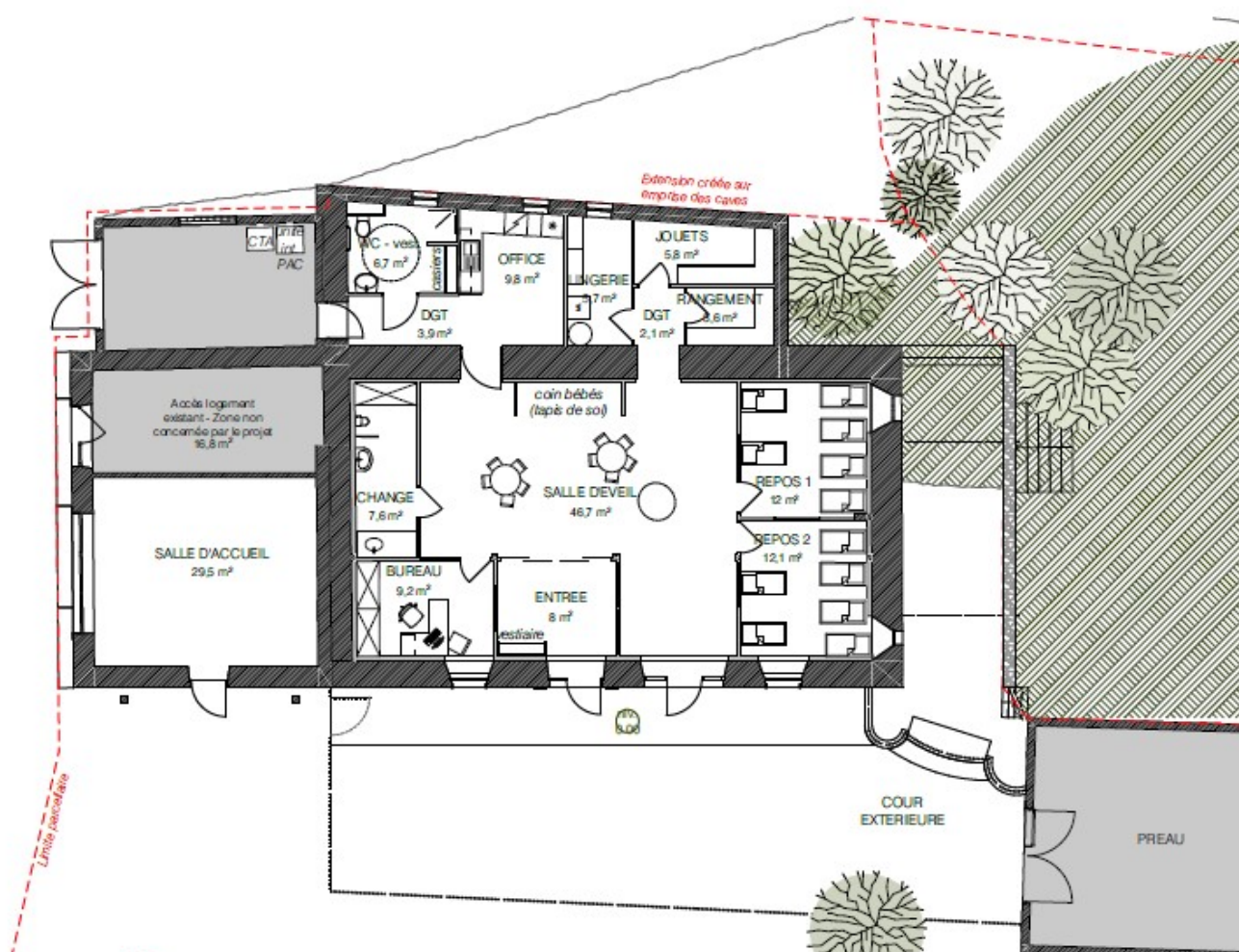
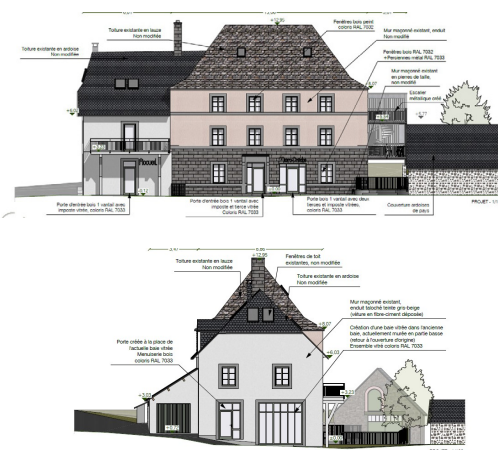
L'architecte des bâtiments de France nous a, après étude de notre dossier, notifié des prescriptions motivées et des recommandations dont il a fallu tenir compte.

En conséquence, notre dossier nécessite le dépôt en préfecture d'un permis de construire complémentaire et l'attente de la notification du passage en commission sociale.

L'étape suivante sera, pour l'Atelier PAPON Architecture, l'assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux.

L'Association et l'équipe municipale restent motivées et confiantes pour une ouverture en septembre 2023.

Dernière minute : en date du 13 décembre 2022, les services de la PMI ont émis un avis favorable du nouveau plan (joint ci-après) de la micro-crèche. A cette même date, les services de la CAF ont validé notre dossier en commission sociale pour un agrément de dix places avec possibilité de l'accroître à 12 places. Le permis a été accordé en date du 10 janvier 2023.



L'association des Hautes Terres

Le projet de la micro crèche LES HAUTES TERRES avance bien !

L'association de parents bénévoles a été constituée l'été dernier en partenariat avec la municipalité.

Le bureau, épaulé par l'aide précieuse d'une puéricultrice diplômée et forte d'une longue expérience dans le milieu de la petite enfance, a pu établir un projet d'établissement et un projet éducatif/pédagogique.

Le bureau se compose comme suit :

- Présidente : Aude Jomier (Picherande)
- Trésorière : Élodie Guittard (Saint Genès Champespe)
- Vice-trésorière : Marine Vergne (Saint Donat)
- Secrétaire : Marie Ranon (Saint Donat)
- Vice-secrétaire : Erika Berneux (Picherande)

Le financement des travaux/gros œuvre, porté par la commune est en cours d'étude avec les partenaires financiers (demande de subvention en cours - réponse attendue pour début 2023). Le projet est encadré et soutenu par la CAF, la MSA et la PMI. L'association récemment constituée est accompagnée par l'ACEPP, organisme national d'aide à la gestion et au fonctionnement des micro-crèches (comptabilité, questions juridiques...).

Ce projet, fédérateur et innovant pour notre territoire, va permettre d'accroître l'attractivité de ce dernier. Dans un objectif de développement et de dynamisme local, les parents bénévoles, membres du bureau ou membres actifs souhaitent que ce projet aboutisse. En effet, la demande de place de garde d'enfant est bien réelle. Nous avons tous aujourd'hui autour de nous des familles, dont les deux parents, ou le parent seul sont actifs. La crèche jouera pleinement son rôle d'éducation et d'éveil

Elle se veut être un lieu de rencontre, d'échange et d'ouverture au monde. 10 places d'accueil permettront un accueil régulier des petits sancylois (Picherande - Saint Genès - Saint Donat - Égliseneuve - Chastreix) mais également un accueil ponctuel pour les saisonniers et les vacanciers.

La micro crèche permettra d'étoffer l'offre de services déjà bien présente sur Picherande.

Elle permettra de redynamiser et de rajeunir l'image de notre village.

Nous savons que ce projet vous paraît long et que l'attente est grande. C'est un projet important et conséquent pour notre commune qui nécessite le soutien de chacun.

Soyez sûrs de notre engagement et de notre ténacité dans l'aboutissement de ce projet. Soyons ouverts sur demain, soyons prêts pour l'avenir !

Le bureau de l'association MICRO CRÈCHE LES HAUTES TERRES



Les agriculteurs

Aujourd'hui Picherande compte 29 exploitations agricoles (Numéro de SIRET avec le siège social sur la commune). On retrouve principalement des élevages laitiers avec transformation en Saint Nectaire et des troupeaux allaitants. Notre commune se trouve sur la zone AOP Saint Nectaire. Grâce à la force et à l'efficacité de cette reconnaissance officielle de savoir-faire, notre territoire permet de perpétuer notre culture agricole.

Nous avons à cœur de préserver et de soutenir cette économie locale indispensable au développement de notre village et à la préservation de nos beaux paysages.

Une grosse partie de ces exploitations bénéficient de mise à disposition par la commune de terrains communaux (ou sectionaux) pour une surface d'un peu plus de 320 hectares.

Après Noémie et David TISSIER en 2021, c'est Manon CHARBONNEL et Julien BROF qui se sont installés, hors cadre familial, à Chomeille sur l'exploitation de Sophie et Philippe ESTRADE à qui nous souhaitons une belle retraite bien méritée.

Originaires du département, Julien d'Auzolle et Manon de Bagnols ont choisi Picherande pour donner vie à leur projet. Ils sont en production laitière avec fabrication du Saint-Nectaire. Bonne continuation à eux !



Saluons également l'intégration de Jérémy COUDERT au GAEC des GASCOUX avec la reprise de l'exploitation de Christian GUITTARD à La Taillade. Nous souhaitons la bienvenue à ces jeunes qui s'engagent dans un métier exigeant.

Félicitons également à deux éleveurs, Mélissa CHASSAGNE et Nicolas MAZEYRAT qui portent haut les couleurs de Picherande sur les différents concours de race Salers, Aubrac et Simmental.

C'est l'occasion de vous annoncer que le concours départemental de la race Aubrac se déroulera à Picherande en 2023 et la commune a été retenue pour organiser le concours départemental de la race Salers en 2025.



NOUNOURS 8 ans 3^{ème} prix départemental 2022



PANAMA 3 ans 5^{ème} au sommet de l'élevage 2022



NADAL 6 ans 1^{er} au concours interdépartemental à Issoire et 5^{ème} au sommet de l'élevage en 2022

La commune envisage la mise en place de réserves d'eau alimentées par les trop pleins des châteaux d'eau. Ces réserves permettront d'alimenter les tonnes à eau des agriculteurs ou des potagers.

Bienvenue

Depuis quelques mois, nous avons le plaisir de nous régaler avec les empanadas d'Allan.

Quésaco les empanadas ?

Ce sont des petits chaussons en pâte à pain farci de viande, de légumes, de différentes épices et saveurs en fonction de l'inspiration d'Allan.

Allan travaille avec les commerçants et les producteurs locaux, avec ses empanadas, il valorise les produits de la commune. Vous remarquerez son camion au look très personnalisé sur la place du village. Il fait de la vente à emporter, ses jours d'ouverture varient selon la saison, tout comme la garniture de ses empanadas. Je vous invite également à tester ses sablés Breton...ou plutôt Auvergnat mais tout aussi délicieux.

Le domaine de Lauren, la compagne d'Allan, c'est la vannerie. Lors de plusieurs manifestations sur la commune (fête de l'artisanat, fête de la gentiane, journée pour le cancer...), elle a partagé et fait découvrir sa passion aux petits et grands.

Allan et Lauren viennent des Hautes Alpes. Ils ont choisi de poser leurs valises à Picherande, nous leur souhaitons bienvenue et bonne chance.



Repas intergénérationnel

De 7 à 77 ans

Le 14 octobre, à l'initiative du CCAS de Picherande, enfants de l'école primaire, élus municipaux, habitants de plus de 65 ans, se sont retrouvés autour d'un excellent repas à la cantine.

Composé de produits locaux, il était préparé par Lucie cantinière et servi par Nathalie, pour l'entrée, empanadas fabriqués par Allan, suivi d'un rôti de porc servi avec un gratin de pommes de terre accompagné de ceps cueillis par Monsieur le maire, Saint Nectaire de la ferme de Ravel et brioche de tome de Valérie « Chez la Jeanne » en dessert.

Le tout dans une ambiance joyeuse et affectueuse entre jeunes et moins jeunes.

Ce repas marque l'ouverture de la cantine aux habitants de la commune de plus de 65 ans, sur inscription et à un tarif de 4,70 €.

Belle proposition de la municipalité dont se sont saisis avec enthousiasme les Picherandais.



Repas du C.C.A.S



Le repas du C.C.A.S a eu lieu le samedi 26 novembre à la salle socio culturelle.
Ce fut l'occasion pour les aînés de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
Le repas a été préparé par un traiteur et l'ambiance assurée par des musiciens.



Colis de Noël



École du Bois Joli



La rentrée scolaire a eu lieu jeudi 1^{er} septembre. L'école accueille cette année 28 enfants. Mélanie Delmas a remplacé Pauline Bergogne, absente pour raison de santé du 1^{er} septembre au 7 octobre.

Les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 participent à un projet qui a pour finalité la réalisation de la bande annonce du festival de courts métrages "Plein la bobine". Un jour par mois un animateur du festival vient faire des ateliers à l'école pour apprendre à réaliser un film. Ce festival aura lieu au mois de mai à la Bourboule et à Issoire. Les élèves des 2 classes travaillent aussi une fois par mois avec la médiathèque de Besse. 2 intervenantes viennent à l'école. Ils vont construire eux-mêmes un jeu de société. La première séance a été effectuée le mardi 15 novembre.

Tous les vendredis depuis le 18 novembre, les élèves fabriquent de petits objets qui seront vendus au marché de Noël comme les autres années.

Le repas de Noël se fera à Picherande le vendredi 16 décembre, les élèves de Saint Donat viendront aussi.

Le programme de l'année scolaire se décompose comme suit :

- Au 2^{ème} trimestre les activités de ski alpin et de fond continueront.
- Les 2 classes iront voir 2 spectacles à la Bascule à Tauves : le 27 janvier et le 16 mars.
- Les élèves iront à la Tour d'Auvergne toute la journée le jeudi 27 avril pour "l'English day".
- Au mois de juin les élèves iront à la piscine de Super Besse 2 fois par semaine, les lundis et jeudis.
- Un voyage scolaire est en train de s'organiser. Il aura lieu au mois de juin et durera 4 jours et 3 nuits.

Marché de Noël le 11 décembre



Association de parents d'élèves

En cette rentrée scolaire 2022, les parents délégués du RPI ST DONAT-PICHERANDE, après concertation avec l'équipe pédagogique en place, ont décidé de créer une Association de Parents d'Élèves (APE). En effet, historiquement, l'école dispose d'une coopérative scolaire. Cette coopérative scolaire a pour but de financer les équipements scolaires, le petit matériel, les fournitures mais également les sorties et les voyages scolaires. La création d'une APE permet aux parents de s'investir dans la vie de l'école, main dans la main avec l'équipe pédagogique, tout en étant plus indépendants. Quelques parents motivés ont pu constituer le bureau de cette association Loi 1901 et d'autres familles les ont rejoints. Une assemblée générale constitutive s'est tenue le 14 Novembre dernier. Une dizaine de parents avaient fait le déplacement.

Le bureau est constitué comme suit :

Présidente : Marie VAISSAIRE (Saint Genès Champespe)

Vice-présidente : Élodie CHERRIERE (Picherande)

Secrétaire : Élodie GUITTARD (Saint Genès Champespe)

Vice-secrétaire : Clémence DUMONT (Saint Donat)

Trésorière : Émilie MARION (Saint Donat)

Vice trésorière : Sabrina ROQUIS (Picherande)

Le but de cette association est d'organiser des manifestations sur nos trois communes afin de récolter des fonds pour les sorties scolaires et les voyages scolaires de l'école.

Un début de programme de manifestations a déjà été établi :

- Samedi 18 février 2023 : concours de belote – Saint Donat
- Samedi 1^{er} Avril 2023 : repas – Saint Genès
- Juin 2023 : kermesse et fête de l'école (date et lieux à définir)

Une vente de pâtisseries BIJOU organisée début novembre a permis de récolter 665 € au profit de l'école. Nous remercions l'ensemble des personnes ayant passé commande !

La motivation, les idées et les compétences de chacun sont les bienvenues ! Notre but est de créer du lien entre les enfants, en dehors du temps scolaire, mais aussi entre les parents et les familles. Montrons à nos enfants, qu'ensemble, nous pouvons faire bouger les lignes. Faisons bouger notre territoire !

Nous vous donnons donc rendez vous très prochainement !

L'équipe de l'APE

Regard sur notre RPI

L'école primaire et maternelle de notre secteur est depuis 20 ans organisée en RPI. Un RPI est un Regroupement Pédagogique Intercommunal. Nous fonctionnons avec Saint-Donat et Saint-Genès Champespe. En effet, les enfants de nos trois communes en âge d'être scolarisés vont d'abord dans la classe de maternelle située à Saint-Donat puis à partir du primaire, ils sont accueillis dans les deux classes de Picherande.

Les effectifs ont jusqu'alors toujours été en hausse.

Cette année, le RPI compte 44 enfants contre 51 l'année précédente. L'importante chute s'explique essentiellement par le départ de trois familles qui comptabilisaient à elles trois, sept enfants.

Autre élément et non des moindres, il y a 10 CM2, la moyenne est autour de 5 ou 6 par niveau en général. Nous aurons donc 10 départs pour le collège l'année prochaine. Le nombre d'inscription qui s'annonce être dans la norme n'absorbera pas cet important départ. C'est une situation exceptionnelle et non vouée à se reproduire.

Vigilance, réflexion, action sont de rigueur pour conserver nos 3 classes qui assurent à nos enfants un enseignement de qualité, personnalisé, à l'écoute de chacun. La qualité de nos écoles sont les atouts de nos petits villages, nous avons donc à cœur de maintenir leurs conditions d'accueil loin des classes surchargées de beaucoup de ville.

	2022 – 2023	2021 – 2022	2020 – 2021	2020 – 2019	2019 – 2018	2018 - 2017
Effectifs	44	51	48	45	45	46

Fête de la gentiane les 14 & 15 août

La fête de la gentiane a réuni cette année une soixantaine de stands divers et variés. Au cœur du village, des exposants ayant trait à la gentiane : vendeur de racines, producteur et distributeur. L'occasion pour ces professionnels de la filière d'échanger et faire connaître l'alcool de gentiane sous différentes formes (bière, liqueur, limonade,...).

Les adhérents de l'Association Interprofessionnelle Gentiana Lutéa ont tenu l'exposition gentiane qui permet de faire connaître la plante et ses vertus. Valentine DELPONT a présenté une conférence sur le thème de son livre « La gentiane, de la terre à l'amer » qu'elle était venue présenter en 2021 lors de sa sortie.

Les deux journées ont été animées par la Banda du Cendre, la bourrée du Pavin, la confrérie des Gentianaires et la confrérie de Talmeliers.

La parade des enfants était accompagnée de Miss Gentiane et ses dauphines ainsi que de Fonsou et ses cousins. Les enfants portaient des costumes confectionnés à l'atelier intergénérationnel de loisirs créatifs. Ils avaient pour l'occasion, fabriqué des maracas avec lesquels ils ont défilés.

L'atelier intergénérationnel de loisirs créatif a présenté sa mascotte « Alphonsine » qui représente les femmes de nos campagnes.

Nouvelle édition en 2023 !



Festy Picherande

Le comité des fêtes Festy Picherande a organisé, en 2022, des festivités qui ont animé le village tout au long de l'année :

- le concours de belote en mars 2022
- le repas moules-frites en avril 2022
- la brocante le 3 juillet 2022
- le bal de l'artisanat, le 30 juillet 2022
- la fête de l'artisanat et des produits du terroir pour sa 32ème édition, le 31 juillet 2022
- la Saint-Roch, les 20 et 21 août, avec ses concerts, ses Olympiades mienguaïses, son défilé de chars, ... et son feu d'artifice au Lac de Gayme !

Grâce aux bénévoles et aux membres de l'équipe permanente, ces manifestations se sont très bien déroulées et ont été bien accueillies par les participants.

Merci à tous !

Pour cette année 2023, le bureau se renouvelle et de nouveaux challenges nous attendent ! Rejoignez-nous, dans l'équipe permanente ou en bénévole, venez proposer vos idées et participer au dynamisme de Picherande !

Contact : festypicherande@gmail.com



L'association des pêcheurs du lac de Gayme

Bilan de l'année 2022

L'activité de l'association a permis la pêche sur la saison dans le magnifique site du Lac de Gayme. La vente des cartes de pêche, les adhésions des membres et les bénéfices du concours du 24 juillet ont permis :

D'assurer les lâchers de poissons (900 kg).

De pallier aux différents frais : de gestion, d'organisation, de fournitures pour les manifestations et l'entretien du lac et ses abords pour le plaisir de tous.

De payer une analyse de l'eau liée à un doute sur sa qualité : Pas de suite : le lac se porte bien.

De faire profiter les enfants de l'école de Picherande d'une journée de pêche.

D'offrir 10 cartes de pêche journalières pour la tombola de l'école.

De participer aux animations de la journée pour le cancer avec redistribution des bénéfices pour l'association.

D'assurer un bénéfice en fin d'activité qui permet de maintenir celle-ci pour l'année à venir.

L'Association remercie :

Tous les membres mais aussi les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette saison de pêche. La Mairie de Picherande pour son soutien bienveillant qui permet que l'activité de l'association s'effectue dans les meilleures conditions.

Les pêcheurs et usagers du lac pour le respect des lieux et des règles inhérentes à l'activité de la pêche et la gestion du site du lac de Gayme.

Huguette et Alain pour leur dévouement, rigueur et disponibilité quant à la vente des cartes de pêche.

A l'année prochaine :

Le Président : Stéphane PAPON

L'amicale des pompiers



Cette année, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Picherande a retrouvé sa randonnée gourmande. Après trois années de restrictions, plus de 300 participants ont pu parcourir 14 kilomètres pour découvrir les magnifiques points de vue de notre Commune.

Tout au long de la randonnée, les marcheurs ont pu déguster des produits du terroir préparés par nos soins ; Flam'Pich cuite au feu de bois, soupe de rave, Saint Nectaire, brioche à la tomme.

Nous vous donnons rendez-vous en 2023 pour la prochaine édition.

L'amicale a également organisé trois soirées pizzas cet été. Quelques 400 pizzas ont été cuites au four de Tinaire et déguster par de nombreux gourmands.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité. Nous vous retrouvons bientôt pour le traditionnel passage des calendriers.

L'Amicale vous souhaite une très bonne année 2023.



Le centre d'intervention de Picherande

Le Centre d'Intervention des Sapeurs-Pompiers de Picherande compte actuellement 18 personnels. Deux dossiers d'incorporation sont en cours. Ses missions concernent les secours à personne, incendie, mais aussi les interventions diverses telles que le sauvetage d'animaux, les inondations...

Afin de rester au niveau, les personnels sont régulièrement recyclés et formés aux nouvelles techniques, dans leur centre, dans les centres voisins ou lors de stages départementaux.

Chaque premier dimanche du mois, les bippers et la sirène sont testés. La sirène ne sonne plus lors des départs en intervention suite à la demande d'une partie de la population. Les personnels sont alertés individuellement suivant leurs disponibilités et leurs compétences.

Le Centre de Picherande intervient en premier appel sur les communes de Picherande, Saint-Donat, Saint-Genès-Champespe, Egliseneuve d'Entraigues, Espinchal et Chastreix Est. Mais également en renfort sur les communes voisines.

Le Centre dispose de 3 véhicules :

- VSAV : Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes, dédié comme son nom l'indique à l'aide aux personnes victimes d'accidents, de malaises ou autres.
- CCR : Camion Citerne Rural dont la mission principale est la lutte contre l'incendie.
- CID : Camionnette Intervention Diverses qui permet de transporter différents matériels ; éclairage, inondations,... ou de venir en appui des autres engins.

Statistiques 2021	
111 sorties de secours réparties comme suit	
Secours à personnes	81
Feu de maison	02
Feu de cheminée	07
Feu de végétaux	05
Accident de la circulation	03
Feu de véhicule	01
Feu de container	01
Interventions diverses	11

Lieux d'intervention	
Picherande	23
Saint-Donat	22
Saint Genès Champespe	11
Egliseneuve d'Entraigues	25
Espinchal	07
Chastreix	07
Besse et Super Besse	13
La Tour d'Auvergne	02
Compains	01

Rappel sur les numéros d'urgence

Pompiers : 18
SAMU : 15

Gendarmerie, Police : 17
Numéro européen d'urgence : 112

Si vous souhaitez rejoindre les rangs des Sapeurs Pompiers Volontaires, il faut avoir moins de 55 ans, être en bonne forme physique et surtout accepter de prendre un peu de votre temps et de votre énergie pour rendre service aux autres. La formation de base se fait en deux parties : secours à personnes sur environ 90 heures et incendie, protection des biens et de l'environnement sur environ 90 heures également.

Renseignez-vous auprès du Centre ou venez rencontrer les sapeurs pompiers en caserne.



Picherande d'hier et d'Aujourd'hui

L'association P.H.A. a continué ses activités tout au long de l'année. Une fois par semaine, une dizaine de personnes se retrouvent dans la bonne humeur pour une matinée de gym. Après avoir expérimenté la marche nordique, elles alternent guidées par Astrid, entre gym douce à l'intérieur et gym extérieure en pleine nature grâce à l'ARSEPT.

A notre invitation, les « Baladins » sont venus jouer leurs pièces de théâtre le 7 mai dans une salle pleine.

Durant l'été, les cuisinières se sont activées sur le stand des pompes les vendredis jour de marché ou pour les manifestations du week-end (journée artisanale...). En juin, nous nous sommes allés à Moulins au



musée des costumes de scène pour voir une exposition sur le thème du théâtre de Molière avec un repas au restaurant du musée. Tout le monde a apprécié cette journée (merci à notre guide).

Pour la fête de la gentiane les 14 & 15 août, l'association a tenu le stand de la commune pour la vente de magnets et de tee-shirts. La dégustation de gentiane et la vente de sachets de racine a connu son succès habituel.

La journée du 31 octobre au profit d'Acte Auvergne a tenu toutes ses promesses. Les associations se sont mobilisées pour le succès de cette manifestation.

L'après midi sous le signe d'Halloween, les enfants ont pu choisir entre la chasse aux bonbons, l'atelier maquillage, l'atelier cuisine et l'initiation à la vannerie ainsi que pêche à la truite.

A 16 heures, un goûter avec crêpes et chocolat chaud a réconforté les enfants. Les grands se sont réchauffés au vin chaud.

En soirée, pour la première fois les quinze musiciens du groupe « Roya Roya » ont mis une grosse ambiance latino.

La bourrée du Pavin et la danse de salon du Chambon ont continué à animer la soirée.

Les soupes et tous les mets apportés par les participants ont régalé petits et grands.

A la fin de la soirée, la somme de 4 220 € a été remise à Jacques Meunier président d'Acte Auvergne.

Par la suite, de nouveaux dons nous sont parvenus. Ce résultat dépasse nos espérances ! Merci aux généreux donateurs et pour votre mobilisation qui a permis la réussite de cette journée.

Merci à tous les sponsors : Crédit Agricole, agence de Besse ; AXA à la Tour d'Auvergne, Laurent Boyer ; les commerçants de Picherande et des alentours ; les pêcheurs du lac de Gayme ; le comité des fêtes et les associations ; les groupes « Roya Roya », la bourrée du Pavin et la danse de salon du Chambon qui se sont produits gratuitement.

Un merci particulier aux personnes qui ont nourri et hébergé les musiciens pendant ce long week-end.

Acte Auvergne remercie tous les participants, les dons serviront à l'organisation de la fête de Noël avec achat de cadeaux, jouets et spectacle de clown et diverses animations dans le service tout au long de l'année.



Paroles de chasseurs



Pour cette nouvelle saison, le bureau reste inchangé avec 30 adhérents.

Pour ceux qui souhaitent chasser ou avoir des renseignements, vous pouvez contacter le Président, Mr Christian GUITTARD.

La société de chasse a acheté 5 miradors subventionnés à 50 % par la Fédération des chasseurs du Puy de Dôme. Ils ont été installés pour effectuer des tirs fichants (tir de haut en bas) selon les règles de sécurité. Il est prévu d'en installer de nouveaux.



Le plan de chasse qui détermine le nombre d'animaux à prélever pour assurer une gestion raisonnée des espèces en préservant la biodiversité a cette année diminué pour le chevreuil. Le nombre de bracelets est passé de 20 à 15. Selon une étude de la fédération, cette diminution s'explique par un mauvais taux de reproduction dû à la sécheresse de façon générale. Le nombre de bracelets pour les sangliers est quant à lui illimité et ceux non utilisés sont valables sur 2 saisons.

Le 6 novembre, 5 sangliers ont été prélevés au bois de l'Aiguille.

Félicitations à nos fines gâchettes : Florent, Jordan, Mickaël et Régis !

Le bâtiment du local de chasse est terminé, il ne reste que les aménagements intérieurs.

En 2023, nous aurons le plaisir d'organiser notre méchoui le 14 juillet et vous attendons nombreux.



La société de chasse de Picherande.



Œuvre Horizon 2022



Hauteur : 2.2 m

7 pièces / Tuyaux en PVC, câbles d'acier

Les promeneurs pouvaient admirer cette année une œuvre de Piotr Wesolowski Sculpteur, ingénieur et architecte, venant de Pologne à la tourbière de Gayme.

Float était composé d'une série de sculptures flottant sur l'eau, **découverte d'une plante nouvelle abstraite et géométrique** que l'on pouvait non seulement observer, mais aussi entendre. À la manière des arbres qui se dressent dans le vent et qui, en bougeant leurs branches, émettent **un bruit apaisant**, l'installation était en corrélation avec son environnement. L'œuvre émettait un son, tout en se balançant légèrement sur les côtés. La sculpture **s'harmonisait avec le vent**, grâce auquel elle devenait **un organisme vivant**.

Graine d'Horizon 2022

Graine d'Horizon est un projet initié par la communauté de communes du Massif du Sancy. Ainsi, les élèves de CP, CE1 et CE2 assistés d'Hélène et avec l'aide de l'artiste Vincent BLESLOIS ont construit une cabane en bois qu'ils ont choisi d'exposer au lac de Gayme. Ils ont pris plaisir à préparer la structure dans la cour de l'école pour ensuite procéder au montage sur le terrain. Le 4 juillet, Cindy, Gladys, Lola, Djino, Enzo, Chloé B., Lily, Théo, Sacha, Lilou, Tristan, Emma, Juliette, Claire, Marion, Marius, Calvin et Chloé C. ont installé leur bannière confectionnée avec l'aide de l'atelier intergénérationnel de loisirs créatif.



Tarifs 2023



Cantine pour l'année scolaire 2022/2023

Prix du forfait mensuel :	57,00 €
Prix du repas occasionnel :	4,70 €
Prix spécial (enfant allergique) :	17,60 €
Prix du repas pour les instituteurs :	4,60 €

Cimetière communal

Pour les concessions :

- pour une concession de 5 m² : 455,00 €
- pour une concession de 2,50 m² : 355,00 €

Pour les emplacements dans le champ d'urnes :

- pour un emplacement : 875,00 €



Le nombre d'années pour les concessions et les emplacements dans le champ d'urnes a été fixé à 50 ans

Eau & Assainissement



Location de compteur :

*1^{er} compteur : 51 € *2^{ème} compteur : 26 € * et les suivants : 13 €

Prix du m³ d'eau : 1,225 € + 0,33€ (redevance pollution)

Redevance d'assainissement : 1,40 € + 0,25 € (redevance collecte) par m³ d'eau facturé.

Frais de raccordement au réseau d'eau potable : 200,00 € jusqu'à 20 mètres de tuyau. Ensuite un devis sera établi par la commission de l'eau en réunion du Conseil Municipal.

Compteur incongelable : à prix coûtant du moment chez le fournisseur habituel. Actuellement 300 €.

Remplacement d'un compteur détérioré (gel...) : 180,00 €

Frais de raccordement au réseau d'assainissement : 600,00 €

L'agence de l'eau Adour-Garonne fixe les tarifs pour la redevance pollution domestique et la redevance collecte

Location salle socioculturelle et salle hors-sac

Une caution de 1000 € sera demandée pour détériorations et une de 200 € pour le ménage

La capacité est de 100 personnes assises ou 200 personnes debout, la vaisselle, les tables et les chaises sont prévues pour 100 personnes.



Salle socio culturelle	½ journée	journée	Week-end (samedi - dimanche)
Associations de Picherande	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Particuliers de Picherande	50 €	150 €	250 €
- sans chauffage	100 €	200 €	300 €
- avec chauffage			
Particuliers extérieurs	50 €	250 €	350 €
- sans chauffage	100 €	300 €	400 €
- avec chauffage			

Salle hors sac	½ journée	journée	Week-end (samedi - dimanche)
Associations de Picherande	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Particuliers de Picherande	50 €	80 €	100 €
- sans chauffage	50 €	80 €	150 €
- avec chauffage			
Particuliers extérieurs	50 €	100 €	150 €
- sans chauffage	100 €	150 €	200 €
- avec chauffage			

Bottin malin

Bottin Malin est une web application, un service numérique simple et pratique, destiné avant tout à renforcer le lien ultra-local dans les territoires.

Elle offre aux habitants, commerçants, associations et professionnels un outil simple et gratuit pour diffuser ou consulter des annonces d'offres de biens et de services.

La Commune supporte le coût, sous la forme d'un abonnement 972 € pour 3 ans.

C'est donc un service digital ultra local offert aux administrés, une opportunité de renforcer un lien social, de doper le commerce local.

C'est une initiative citoyenne, d'intérêt public.



Des services et des animations pour les aînés

CLIC SÉNIOR MONTAGNE (Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique) vous aide à mettre en place les demandes d'aide à domicile, d'aménagement du logement, d'entrée en établissement...

De plus le CLIC « Senior Montagne » organise des ateliers et des conférences sur des thématiques en lien avec ses missions de prévention contre l'isolement des aînés.



Centre Hospitalier - BP 107 - 2 rue du capitaine Chazotte 63240 LE MONT DORE

☎ 04.73.65.20.89

Email : clic.senior-montagne@wanadoo.fr

Site internet: www.clicmontdore.fr

CIAS du Massif du Sancy (Centre Intercommunal d'Action Sociale) propose différents services aux seniors :

- l'aide à domicile pour les plus de 60 ans (sauf dérogation) pour apporter une aide à la réalisation des tâches quotidiennes, du lundi au samedi. La participation est calculée en fonction des ressources ;
- le portage de repas proposé les mardis, jeudis et vendredis ;
- les soins infirmiers à domicile sur prescription médicale. Les interventions ont lieu tous les jours de la semaine et sont prises en charge par les caisses ;
- des animations adaptées (sorties et voyages...).

CIAS du Massif du Sancy

14 place du Grand-Mèze, 63610 Besse

04 73 79 52 82 / saad@cc-massifdusancy.fr

Sur notre Commune deux associations œuvrent pour proposer des animations :

↳ **Le Club des Genêts d'Or** (Présidente Sylvie CHABAUD Tél. 04.73.22.31.76) réunit « les anciens » chaque premier mercredi du mois pour une après-midi conviviale.

↳ **Pichérande d'Hier et d'Aujourd'hui** (Président Bernard BOUYON Tél. 04.73.22.37.46) propose à ses adhérents lors des réunions hebdomadaires, le jeudi après-midi, des activités diverses. Cette année : gym douce, atelier informatique ... et d'autres animations dont vous trouverez la liste en fin de journal.

Services publics

Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi :
8 h 30 à 12 h 00

Le secrétariat est fermé le samedi.

Tél : 04.73.22.30.84
Mail : mairiedepicherande@orange.fr
Site internet : Picherande.fr

Numéros de téléphones

Frédéric ECHAVIDRE, Maire : 06.60.67.60.43

Bernard BOUYON, 1^{er} adjoint : 06.32.58.41.76

Hélène PHELUT, 2^{ème} Adjointe : 06.64.34.00.85

Dominique LAMBERT, 3^{ème} adjoint : 06.75.07.57.72



Agence Postale Communale

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi
9 h 20 à 11 h 50

Tél : 04.73.22.34.07

Bibliothèque

Ouverture aux horaires de la Mairie



Déchèterie de Besse

Lundi 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Mardi, mercredi, vendredi et samedi :
9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Fermeture hebdomadaire le jeudi et le dimanche

Tél : 04.73.79.53.16



Ecole du Bois joli

Garderie

Lundi, mardi, jeudi & vendredi
Le matin dès 8 h 05 et le soir jusqu'à 17 h 00

Les enfants ne déjeunant pas à la cantine reviennent à 13 h 20

En dehors de ces horaires, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents

Tél : 09.62.51.33.03

CARNET DE L'ANNÉE

Naissances :



- ~ Loévan, Michel, Jean GOIGOUX, né le 14 février 2022 à Beaumont, fils d'Érika BERNEUX et Jérôme GOIGOUX.
- ~ Louise, Agathe CHARBONNIER, née le 15 octobre 2022 à Issoire, fille de Marion BROCARD et Pierre CHARBONNIER.

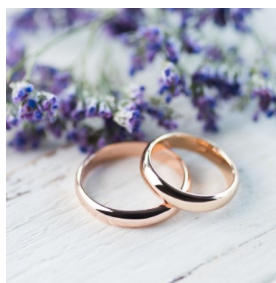
En 1922, vingt-sept naissances ont été enregistrées sur la commune.

Décès :

- ~ Suzanne FALGOUX épouse DUCROS, décédée le 6 janvier 2022 à Saint-Germain-Lembron à l'âge de 96 ans.
- ~ Jean, Christian BIDET, décédé le 11 janvier 2022 à Saint-Donat à l'âge de 68 ans.
- ~ Mattéo, Julien, Yann FALLOURD, décédé le 15 janvier 2022 à Picherande à l'âge de 17 ans.
- ~ Régis, Pierre, Elie GOIGOUX, décédé le 4 février 2022 à Clermont-Ferrand à l'âge de 86 ans.
- ~ Clémence, Marcelle FALGOUX veuve LE MILLIER, décédée le 6 mars 2022 à Issoire à l'âge de 91 ans.
- ~ Josette, Denise, Paulette BEAUGER veuve CHABAUD, décédée le 17 mars 2022 à Picherande à l'âge de 89 ans.
- ~ Pierre GUERIN, décédé le 30 mars 2022 à Clermont-Ferrand à l'âge de 69 ans.
- ~ Gisèle, Yvette, Marguerite FALGOUX épouse AMBLARD, décédée le 23 avril 2022 à Issoire à l'âge de 87 ans.
- ~ Raymond, Robert MANDOU, décédé le 28 avril 2022 à La Roche Blanche à l'âge de 93 ans.
- ~ Jeannine, Simone, Monique CHAUVET épouse BATIFOY, décédée le 29 juin 2022 à Chanat-La-Mouteyre à l'âge de 86 ans.
- ~ Bernard, Michel CHARBONNIER, décédé le 5 septembre 2022 à Clermont-Ferrand à l'âge de 69 ans.
- ~ Marinette, Albertine GUITTARD veuve BOYER, décédée le 5 octobre 2022 à La Roche Blanche à l'âge de 85 ans.
- ~ Simone, Marie, Louise SUCHAIRE veuve GILBERT décédée le 21 novembre 2022 à Clermont-Ferrand à l'âge de 94 ans.
- ~ Marie FALGOUX veuve VERGNOL décédée le 30 décembre 2022 à Besse et Saint Anastaise à l'âge de 94 ans.



En 1922, quinze décès ont été enregistrés sur la commune.



Pas de mariage célébré cette année

En 1922, dix-sept mariages ont été enregistrés sur la commune.

Direction de publication : Frédéric ÉCHAVIDRE
Ont également contribué à l'élaboration de ce numéro :
Hélène PHELUT, Dominique LAMBERT, Nathalie AMBLARD,
Christelle MARTIN pour la saisie des articles et Sylvie
CHABAUD pour les photos.

